

Jérémie Swiecznik, associé et Benoît Courtet, Counsel au sein de Degroux Brugère ont accompagné la société SONIO dans le cadre de sa série A de 5 millions d'euros réalisée auprès de Elaia, OneragTime, Bpifrance et plusieurs business angels

Sonio, start-up française créée en 2020, a en effet annoncé une levée de fonds de 5 M€ ayant pour objectif de développer un logiciel d'intelligence artificielle permettant aux professionnels de la médecine fœtale de sécuriser le suivi de la grossesse.

Cette levée de fonds permet à Sonio d'accélérer son entrée sur le marché US l'accélération des ventes en Europe.

La société a réuni une expertise unique dans les domaines de la médecine fœtale, de l'intelligence artificielle, du développement de logiciels et de l'imagerie pour s'attaquer aux 50 % de malformations congénitales non détectées avant la naissance.